

Quelle recherche publique allons-nous laisser aux générations futures?

Les bases de la politique gouvernementale

« Vous pouvez faire si ça vous chante des études de littérature ancienne, mais vous n'allez quand même pas demander à l'Etat de vous les payer. L'argent des contribuables doit aller à l'informatique et à l'économie. »

Voilà ce que N. Sarkozy nous dit sur les études, sa vision de la recherche est aussi utilitariste (voir son discours d'Orsay) : seuls doivent être financées les projets ayant des applications marchandes à court ou moyen terme. Pour les autres recherches, vous pouvez, bien sur, chercher un mécène ! Ainsi, si un acteur privé dispose de moyens importants, il pourra financer la recherche de son choix. Que cette recherche soit d'intérêt public ou pas, l'Etat lui en remboursera une partie par le biais du crédit d'impôt recherche, et sans être regardant sur la justification de la dépense.

Il n'en va pas de même pour la fonction publique où *« le premier euro devra être bien utilisé »*. Il faut flexibiliser les personnels et habituer les usagers à moins d'état et moins de service public. L'évaluation par des agences, éventuellement par des cabinets d'audit privés, veillera à réduire autant que possible les budgets et les services. Un service public supprimé, dégradé, c'est aussi un marché supplémentaire pour une entreprise privée !

Pour les Universités c'est la même approche : elles coûtent trop cher, elles ne sont pas privatisables en l'état ? Donnons-leur la recherche, distribuons quelques primes alléchantes pour des scientifiques de renom et leur rang remontera dans les classements. Elles financeront leur recherche et leurs formations en phase avec le tissu industriel local. Favorisons le transfert à coût constant des chercheurs vers l'enseignement.

Enfin la recherche privée (avec environ 1% du PIB) est *« très en retard dans notre pays »* selon V. Pécresse. Orientons les moyens matériels, humains et financiers de la recherche publique en faveur du renforcement de la recherche privée !

Les outils de cette politique

La Réforme Générale des Politiques Publiques vise à réduire le nombre de fonctionnaires, à faciliter leur transfert autoritaire d'une administration à une autre, d'un poste à un autre, à réduire l'implantation de certaines administrations, à élargir la précarité...

Le pacte pour la recherche met en place des agences pour le financement (ANR) et pour l'évaluation de la recherche (AERES) directement sous le contrôle du gouvernement, avec pour mission de mettre la recherche publique dans le droit chemin de la *"compétitivité économique des entreprises"*.

Enfin la Loi sur la Responsabilité des Universités confère à celles-ci une structure hiérarchique donnant l'essentiel du pouvoir au président et à son conseil d'administration (restreint et dans lequel la proportion de « nommés » et de membre « de droit » atteint presque 50%). Les Conseil Scientifique et Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire perdent encore de leur pouvoir. Elle permet une gestion locale du patrimoine immobilier de l'université (vente, location) qui de fait n'appartient plus à l'Etat. Elle permet l'embauche de personnel de droit privé (CDD, CDI) et le recrutement des enseignants en dehors de tout contrôle par les instances nationales. Enfin elle permet aux présidents d'universités de décider de la modulation des services d'enseignement. Quant aux ingénieurs, aux personnels techniques et administratifs, ils vont faire les frais d'une "mutualisation" des moyens et risquent de se retrouver coupés des équipes de recherche.

.../...

La désintégration des EPST, et la création d'instituts / agences de moyens s'ajoutant à l'ANR pour financer – sur le court terme ! - les unités de recherche, permettra un pilotage fin de l'essentiel de l'activité de recherche publique par le gouvernement et ses « experts ».

Les conséquences de ces réformes :

- Précarisation accrue des personnels (CDD, CDI de droit privé, mobilité forcée y compris pour les statutaires...)
- Perte d'indépendance des acteurs de la recherche par rapport au politique : la force du fonctionnaire est d'être indépendant des gouvernements successifs et de travailler de façon impartiale pour l'Etat.
- Affaiblissement des recherches et enseignements sans débouchés "marchands", que ce soit des recherches fondamentales dans certaines disciplines (sociologie, lettres...) ou des recherches finalisées à vocation non commerciale (gestion des milieux naturels...).
- Extinction des instances démocratiquement élues pour l'orientation et l'évaluation de la recherche.
- Affaiblissement du pouvoir de réaction des personnels « atomisés » dans un grand nombre d'unités hébergées par les universités, tributaires des crédits de l'ANR ou d'autres institutions et menacées de fermeture à chaque évaluation par l'AERES.
- Abandon de la référence à une grille de salaire pour les futures embauches en CDD, individualisation des salaires, accroissement de la concurrence entre individus...
- Retour en force du « mandarinat » notamment en ce qui concerne le recrutement, les services d'enseignement, les primes...

Comment réagir ?

Il faut refuser de se prêter à toute discussion sur un quelconque "plan stratégique" d'organisme ou sur les contours et le leadership des instituts : rentrer dans ces débats, sans que la condamnation à mort des EPST en tant qu'opérateurs de recherche¹ n'ait été levée, c'est accepter de se placer dans cette perspective de la disparition programmée des EPST...

C'est aussi accepter de débattre dans chaque EPST, de manière isolée, de réformes qui concernent tous les organismes et toute la recherche publique. Il est à regretter que certains acteurs se soient déjà précipités pour "ramasser les morceaux" : les directions des grands EPST, bien qu'elles disent toutes vouloir que "leur" EPST reste un opérateur de recherche, se sont livrées une lutte fratricide pitoyable pour obtenir le leadership des instituts (à défaut de sauver leur EPST, elles espèrent sans doute sauver leur fauteuil...) ; quant aux Directeurs d'Unités, certains sont signataires d'une contribution sur le plan stratégique du CNRS "horizon 2020", baptisée "*A propos de la réforme de la recherche*" qui confirme hélas que ces DUs sont prêts à aider le gouvernement à poignarder le CNRS si cela peut leur garantir les pleins pouvoirs dans leurs féodalités ! (après l'autonomie des universités, l'autonomie des unités de recherche, avec concurrence à tous les étages...).

Les personnels ne peuvent compter que sur eux-mêmes ! Ils ne doivent pas se laisser diviser par les manoeuvres du gouvernement et les luttes de pouvoir de leurs directions et de leurs hiérarchies !

Après le 15 mai, le 22 mai et ce mardi 27 mai où de nombreuses manifestations dynamiques se déroulent... développons encore, ensemble, la mobilisation ! le combat continue !

D'autres infos sur le site du syndicat : « la réforme de l'Etat c'est de la dynamite ! » et « Recherche publique : la concertation vue du côté ministériel ».

¹ prononcée par N. Sarkozy dans son discours du 28 janvier 2008 à Orsay et relayée par V. Pécresse